

# MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

## DOSSIER DE CONSULTATION

### Maître de l'ouvrage

Monsieur le Maire de la Commune de BAZEMONT

### Objet du marché

Commune de Bazemont – Construction de trottoirs en béton lavé et en enrobé rouge sur parties de voies communales et construction de structure légère chemin du petit Aulnay

**Marché de travaux en procédure adaptée** passé en application des articles 28 et 26 II 5° du Code des Marchés Publics

### Remise des Offres

Date et heure limites de réception : 17 octobre 2008 à 17 h 00

## **REGLEMENT DE CONSULTATION**

### **SOMMAIRE**

	Pages
<b>ARTICLE PREMIER. OBJET DE LA CONSULTATION.....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 2 . CONDITIONS DE CONSULTATION.....</b>	<b>3</b>
2-1. Définition de la procédure.....	3
2-2. Décomposition en tranches et en lots.....	3
2-3. Nature de l'attributaire.....	3
2-4. Variantes.....	3
2-5. Options.....	3
2-6. Délai de réalisation.....	4
2-7.Modifications de détail au dossier de consultation.....	4
2-8. Délai de validité des offres.....	4
<b>ARTICLE 3 . PRESENTATION DES OFFRES.....</b>	<b>4</b>
3-1. Solution de base.....	4
3-2. Variantes.....	5
<b>ARTICLE 4 . SELECTION DES CANDIDATS – JUGEMENT ET CLASSEMENT DES OFFRES.....</b>	<b>5</b>
4-1. Sélection des candidats.....	5
4-2. Jugement et classement des offres.....	5
<b>ARTICLE 5 . CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DE L'OFFRE.....</b>	<b>6</b>
<b>ARTICLE 6 . RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>6</b>

## **CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES**

### **SOMMAIRE**

	Pages
<b>I – CONSTRUCTION DE TROTTOIRS EN BETON LAVE.....</b>	<b>7</b>
<b>II – CONSTRUCTION DE TROTTOIRS EN ENROBE ROUGE.....</b>	<b>9</b>
<b>III – CONSTRUCTION DE STRUCTURE LEGERE CHEMIN DU PETIT AULNAY..</b>	<b>9</b>
<b>IV – PLAN DE LA COMMUNE DE BAZEMONT.....</b>	<b>10</b>

# REGLEMENT DE CONSULTATION

## ARTICLE PREMIER . OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation concerne :

Commune de BAZEMONT – Construction de trottoirs en béton lavé et en enrobé rouge sur parties de voies communales et construction de structure légère chemin du petit Aulnay.

A titre indicatif, les travaux commenceront vers mi-octobre 2008

## ARTICLE 2 . CONDITIONS DE CONSULTATION

### 2-1. Définition de la procédure

La présente consultation est lancée selon la **procédure adaptée** en application des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics

### 2-2. Décomposition en tranches et en lots

Sans objet

### 2-3. Nature de l'attributaire

Le marché sera conclu :

- \* soit avec un entrepreneur unique
- \* soit avec des entrepreneurs groupés solidaires

### 2-4. Variantes

Les candidats doivent répondre à la solution de base.  
Les variantes ne sont pas autorisées.

### 2-5. Options

Sans objet

## **2-6. Délai de réalisation**

Les Travaux seront exécutés dans un délai de 3 mois, à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer, en dérogation à l'article 3-2 de l'acte d'engagement.

## **2-7. Modifications de détail au dossier de consultation**

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci doivent être communiquées au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

## **2-8. Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

## **ARTICLE 3 . PRESENTATION DES OFFRES**

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat en un seul exemplaire.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentations associés.

**Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.**

## **3-1. Solution de base**

### **3-1.1.** Documents fournis aux candidats

Le présent dossier de consultation est constitué par :

- Le présent règlement
- L'acte d'engagement et ses annexes
- Le plan (avec descriptif) définissant notamment les différentes parties de trottoirs à construire sur les voies communales et localisant le chemin du petit Aulnay pour la construction de structure légère.

Sont en outre applicables dans le cadre de la présente consultation :

- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de travaux.
- Le cahier des clauses techniques générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux.

### **3-1-2.** Composition de l'offre à remettre par les candidats

Tout candidat souhaitant concourir devra remettre un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- L'acte d'engagement
- Le bordereau des prix et détail estimatif
- Les attestations d'assurance de responsabilité civile
- Les déclarations, certificats et attestations suivantes prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

\* Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier :

- a) Qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales ;
- b) Qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;
- c) Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art. L324-9, L324-10, 341-6, L125-1, L125-3 du code du travail.

\* Lettre de candidature (de type DC4)

\* Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés (de type DC5)

\* Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (de type DC5)

### **3-2. Variantes**

Sans objet

## **ARTICLE 4 . SELECTION DES CANDIDATS - JUGEMENT ET CLASSEMENT DES OFFRES**

### **4-1. Sélection des candidats**

Les candidatures qui ne présentent pas de garanties techniques et financières ne seront pas admises.

### **4-2. Jugement et classement des offres**

La Commission d'Appel d'Offres choisira économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants, hiérarchisés par ordre décroissant :

- Le prix des prestations
- La valeur technique

## **ARTICLE 5 . CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DE L'OFFRE**

**L'offre sera transmise sous pli cacheté** et portera l'adresse et mentions suivantes :

Monsieur le Maire  
Mairie de Bazemont  
3 rue d'Aulnay  
78580 BAZEMONT

Offre pour : Construction de trottoirs en béton lavé et en enrobé rouge sur parties de voies communales et construction de structure légère chemin du petit Aulnay.

*« NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis »*

L'offre devra être adressée par pli recommandé avec avis de réception postal à l'adresse ci-dessus ou remise contre récépissé à la Mairie de Bazemont aux heures habituelles d'ouverture.

Elle devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent règlement.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

## **ARTICLE 6 . RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de l'étude, les candidats peuvent s'adresser à :

Monsieur Jacques Gascoin  
Maire adjoint de la Commune de Bazemont

Tél. 06.08.62.54.75

# CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

## I – CONSTRUCTION DE TROTTOIRS EN BETON LAVE

### ➤ **Rue des Écoles du rond point route de Flins au carrefour avec la rue des Sablons**

#### **Côté impair**

Partiellement : remise en place des bordures

Décapage et revêtement béton lavé

Nota : Les parties pavées, enrobées ou bétonnées en bon état sont à conserver

#### **Côté pair**

Réparation de l'enrobé autour du regard

Décapage et revêtement enrobé noir sur trottoir à l'intérieur de la cour d'école au droit de la grille

### ➤ **Rue des Écoles du carrefour rue des sablons au carrefour rue des Cèdres**

#### **Côtés pair et impair**

Décapage et revêtement béton lavé

### ➤ **Rue des Écoles du carrefour rue des Cèdres au carrefour rue du Manoir**

Décapage et revêtement enrobé noir

Nota : Les parties pavées, enrobées ou bétonnées en bon état sont à conserver

### ➤ **Rue des Sablons**

#### **Côté pair du N°36 au N°18**

Décapage et revêtement béton lavé

Nota : Les parties pavées, enrobées ou bétonnées en bon état sont à conserver

### **Parking du N° 16**

Bande de trottoir en béton lavé sur une largeur 1,50m

### **Du carrefour de la rue des Écoles au carrefour rue des Lilas**

Décapage et revêtement béton lavé y compris parking du 6bis

Nota : Les parties pavées, bitumées ou bétonnées en bon état sont à conserver

### **Côté impair du N° 31 au N° 11**

Décapage et revêtement béton lavé y compris entrée et parking du N° 11

Nota : Les parties pavées, bitumées ou bétonnées en bon état sont à conserver

### **Du N°11 au carrefour de la rue des Écoles**

Décapage et revêtement béton lavé (bande de 1,50m au passage de la rue des Cèdres)

Nota : Les parties pavées, bitumées ou bétonnées en bon état sont à conserver

Les parties sans bordures restent en l'état

### **Du carrefour de la rue des Écoles au carrefour avec la rue des Lilas**

Décapage et revêtement béton lavé y compris parking du 3 bis

Nota : Les parties pavées, bitumées ou bétonnées en bon état sont à conserver

### ➤ **Rue des Lilas côtés pair et impair**

Décapage et revêtement béton lavé

Nota : Les parties pavées, bitumées ou bétonnées en bon état sont à conserver

### ➤ **Rue de Maule**

#### **Du rond point de la route de Flins à la ferme, côtés pair et impair**

Décapage et revêtement béton lavé

Nota : Les parties pavées, bitumées ou bétonnées en bon état sont à conserver

### ➤ **Rue du Manoir du rond point route d'Aulnay au carrefour rues des sablons et des Muguets**

Décapage et revêtement enrobé noir

Nota : Les parties pavées, enrobées ou bétonnées en bon état sont à conserver

## **II – CONSTRUCTION DE TROTTOIRS EN ENROBE ROUGE**

➤ **Rue du Pressoir côtes pair et impair**

Décapage et revêtement enrobé rouge

Nota : Les parties pavées sont à conserver

➤ **Rue des Sablons**

**Du N° 16 au carrefour e la rue des Écoles**

Bitume rouge sur parties manquantes

Nota : Les parties pavées, bitumées ou bétonnées en bon état sont à conserver

## **III – CONSTRUCTION DE STRUCTURE LEGERE CHEMIN DU PETIT AULNAY**

➤ **Chemin du petit Aulnay (chemin nouveau)**

Dressage de la forme et surfacage avec grave sur 300m à partir carrefour avec la route d'Aulnay



# PLAN DE LA COMMUNE DE BAZEMONT

## Répertoire des rues

ALLUETS rte des .....	C 3
AULNAY rue d' .....	A 2 B 2
BEL-AIR rue du .....	A 2
BELLEVUE rue de .....	B 2
BEL-DEIL chemin du .....	B 3
BOIS DE LA GARDE rue du .....	B 3 C 3
CARRIERES chemin des .....	A 2
CEDRES rue des .....	B 3
COLETTE rue .....	B 2
DELIGNE chemin du .....	C 2
ECOLES rue des .....	B 3
ECQUEVILLY chemin d' .....	C 3
FAUVETTES rue des .....	B 3 C 3
FLINS route de .....	B 1 B 2
FONDS chemin des .....	A 2
FONTAINE A LA GUERRE .....	B 2
FONTAINE PLEUREUSE .....	C 3
FOURNEAUX rue des .....	A 1 B 2
GARDES rue des .....	B 1
GIBESSIERES allée des .....	A 2 B 2
GDS JARDINS rue des .....	B 1 C 1
GRIGNENS chemin des .....	C 2
JONCHERES rue des .....	B 2
LIERRE rue au .....	B 3
LILAS rue des .....	B 3
MALMAISON rue de la .....	B 2 C 2
MANOIR rue du .....	A 2 B 3 C 3
MAULE rue de .....	C 3
MEULAN chemin de .....	A 1 A 2
MUGUETS rue des .....	A 3 B 3
ORNE chemin de l' .....	A 1 B 1
PARC chemin du .....	B 2
POMPE rue de la .....	B 1
PRESSOIR rue du .....	B 2
RABETTE rue .....	B 3
RENOULETTE rue .....	B 2
RONCEY chemin du .....	C 2
SABLONS rue des .....	B 3
VALBOULETS chemin des .....	A 3
VALLEE ROGERE rue de la .....	C 3
VERT chemin .....	B 1
VIEILLE DE LA ROUASE .....	B 2

